

**BULLETIN**  
DES  
**RECHERCHES HISTORIQUES**

---

---

**VOL. XVIII**

**LEVIS—MARS 1912**

**No. 3**

---

---

LES RÉCOLLETS DE LA PROVINCE DE L'IM-  
MACULÉE CONCEPTION EN AQUITAINE,  
MISSIONNAIRES EN ACADIE  
1619-1633

---

La Province des Récollets d'Aquitaine fut érigée canoniquement sous le titre de l'Immaculée Conception, par un bref du Pape Paul V, le 31 décembre 1614. Le même bref instituait comme premier provincial le Père Jean Rudellan.

Cette même année précisément, Champlain avait réussi à susciter en France pour coloniser le Canada la Compagnie des Marchands, associés pour une période de onze ans; l'une des conditions imposées à la compagnie était qu'elle fit passer au Canada annuellement six missionnaires pour l'évangélisation des sauvages.

“Ayant recogneu aux voyages précédents, écrit Champlain en 1619, qu'il y avoit en quelques endroits des peuples arrestez, & amateurs du labourage de la terre, n'ayans ny foy ny loy, vivans sans Dieu, & sans religion, comme bestes brutes. Lors je jugay à part moy que ce seroit faire une grande faute si je ne m'employois à leur préparer quelque moyen pour les faire venir à la cognoissance de Dieu. Et pour y parvenir je me suis efforcé de rechercher quelques bons Reli-

gieux, qui eussent le zèle, & affection, à la gloire de Dieu : Pour les persuader d'envoyer, ou se transporter avec moy en ces pays, & essayer d'y planter la foy, ou du moins y faire ce qui y serait possible selon leur vocation . . . .” . . . .

Ces religieux, on le sait, se trouvèrent être les Récollets de la Province de Saint-Denis, de formation toute récente elle aussi. Mais il se fallut de bien peu que la Nouvelle-France n'eût pour premiers apôtres les Récollets de la Province d'Aquitaine. C'est en effet auprès de ces derniers que furent faites les premières démarches, ainsi que le raconte Champlain.

“Estant sur cette recherche, & la communiquant à plusieurs, il se seroit présenté un homme d'honneur, duquel j'avois la fréquentation ordinaire, appelé le Sieur Houël, Secretaire du Roy, & Contrerolleur general des Sallines de Broüage, homme adonné à la piété, & doté d'un grand zèle, & affection, à l'honneur de Dieu, & à l'augmentation de sa Religion, lequel me donna un advis qui me fut fort agréable. A sçavoir qu'il cognoissait de bons Pères Religieux, de l'ordre des Recollez, desquels il s'asseuroit, & avoit tant de familiarité, & de creance envers eux, qu'il les feroit condescendre facilement, & entreprendre le voyage, & que pour les commoditez necessaires pour trois ou quatre Religieux qu'on y pourroit envoyer, on ne manqueroit point de gens de bien qui leur donneroient ce qui leur seroit de besoing, offrant de sa part les assister de son pouvoir, & de fait il en rescrivit au Pere du Verger, (1) lequel gousta & prit fort bien ceste affaire & suivant l'advis du Sieur Houël, il en

---

(1) “Bernard du Verger, Provincial de l'Immaculée Conception,” c-a-d. des Récollets de cette Province, écrit Leclercq qui reproduit en la résumant la version de Champlain. *Premier Etablissement de la Foi*, I, pp. 31 et suiv. Ainsi encore fait Sixte Le Tac, *Hist. chronologique*, p. 89. Sagard, lui, dans son *Hist. du Canada*, écrite en 1636, ne fait pas allusion à la démarche de M. Houel auprès des Récollets d'Aquitaine. L'ignorait-il ?

communiqua & parla à aucun de ses frères, qui tous bruslants de charité s'offrirent librement à l'entreprise de ce Saint voyage.

“Or estoit-il pour lors en Xaintonge, duquel lieu il en envoya deux à Paris, avec une commission, non toutes fois avec un pouvoir absolu, remettant le surplus à Monsieur le Nonce de nostre Saint Pere le Pape, qui pour lors estoit en France, en l'année 1614, & estans iceux Religieux en leur maison à Paris, il les fut visiter, estant fort aise & content de leur resolution, & lors tous ensemble fusmes trouver ledict Sieur Nonce, avec la ditte commission pour la luy communiquer, & le supplier d'y interposer son auctorité. Mais au contraire il nous dist qu'il n'avait point de pouvoir pour telles affaires, & que c'estoit à leur general à qui ils se devoient adresser. Neantmoins laquelle responce les dits Religieux remarquans la difficulté de ceste mission, ne voulurent entreprendre le voyage, sur le pouvoir du Pere du Verger, craignant qu'il ne fust assez autentique, & la ditte commission valable, à cause de quoy l'affaire fut remise à l'autre année suivante. En attendant laquelle ils prirent advis & resolution, suivant laquelle on disposa toutes choses pour ceste entreprise, qui se devoit effectuer au printemps lors prochain : en attendant lequel, les deux Religieux seroient retournez en leur Couvent en Brotiage.” (1)

Ils y restèrent. Les difficultés que le nonce leur avait opposées “jointes à une quantité d'autres que ces bons Religieux n'avoient point prevues, les obligèrent à remettre à un temps plus favorable l'entreprise de cette Mission.” (2)

Les Récollets d'Aquitaine ne vinrent jamais au

---

(1) *Oeuvres de Champlain*, édition Laverdière, tome II, p. p. 2 et suiv.

(2) Lecleroq, *Premier Etablissement de la Foy*, I, p. 32.

Canada. Il est cependant encore fait mention d'eux plus tard, en rapport à l'Eglise du Canada.

On sait comment, après le traité de Saint-Germain-en-Laye qui en 1632 rendit le Canada à la France, les Récollets furent exclus de leur ancien champ d'apostolat au bénéfice des seuls Jésuites. L'une des objections que l'on opposait au retour des Récollets dans la Nouvelle-France, d'après l'auteur de *l'Histoire chronologique*, "c'était qu'ils avoient voulu ériger le Canada en Evesché & qu'un de leurs Peres en fût le premier Evêque. C'étoit la sacrée Congrégation de *propaganda fide* qui avoit proposé un P. Recollet de la province d'Aquitaine qui étoit grand penitencier à Saint-Jean de Labran, pour estre Eveque de Canada, sur ce que les PP. Recollets de la province de Saint-Denys avoient représenté du Canada; mais bien loing que les Peres de cette province de Saint-Denys consentissent à cela, ils s'y opposerent & l'empescherent, ce qu'ils avoient arrêté entre eux avant même que le Roy & Mgr le cardinal en ecrivissent au Pape. Ces raisons étoient des pretextes. . . . ." (1)

Ainsi donc, dans les chroniques de cette époque, il est fait deux fois mention des Récollets d'Aquitaine en rapport avec la Mission du Canada; chaque fois c'est pour constater qu'ils ne purent venir y déployer leur zèle. C'est de l'histoire négative. Ils entrent dans l'histoire positive avec leurs Missions d'Acadie, dont nous allons parler.

Mais ici, je dois commencer par faire l'aveu et exprimer le très vif regret qu'il me manque le document le plus important sur ce sujet. Le Père Leclercq nous apprend que les Récollets d'Aquitaine donnèrent au public sur leur mission d'Acadie une relation "natu-

---

(1) Sixte Le Tac, *Hist. chron.*, p. 168. Cette *Histoire*, rédigée en 1689, ne fut publiée qu'en 1888.

relle et toute simple," (1) que n'ai-je cette relation. Mais existe-elle encore seulement? A son défaut il nous sera du moins possible, au moyen des chroniques de cette époque, de fixer les faits essentiels de l'histoire des Récollets d'Aquitaine en Acadie.

Leur échec de 1614 ne les avait pas empêchés de tenir leurs regards fixés vers la terre d'Amérique, où leurs frères de la Province de Saint-Denis s'étaient établis en 1615. Quelques années plus tard, en 1619, l'occasion tant désirée leur fut offerte d'aller à leur tour, non pas au Canada, mais en Acadie.

A cette date, l'Acadie française c'était uniquement le fort et la petite colonie de Port-Royal (aujourd'hui Annapolis, dans la Nouvelle-Ecosse) sur la Baie Française (devenue la Baie Fundy), dont les fondements avaient été jetés en 1604 par MM. de Monts et de Poutrincourt. Celui-ci était demeuré à la tête de la colonie. Tué en décembre 1615, à l'attaque de Mery-sur-Seine, France, son fils Biencourt lui avait succédé à Port-Royal. Biencourt devait lui-même mourir en 1623, à l'âge de 31 ans, en léguant ses droits et son autorité à son ami Charles de Latour, jeune homme de 27 ans. Il pouvait y avoir, en 1623, dans la seigneurie de Port-Royal, quinze ou vingt hommes.

Mais l'Acadie indigène, c'était la contrée des sauvages Souriquois, Micmacs, Maléchites et autres tribus algonquines, peuplades errantes, ne vivant que de la chasse et de la pêche, d'ailleurs fidèles amis des Français et dévouées à leurs intérêts. Pour les uns comme pour les autres il fallait des prêtres.

La première expédition de M. de Monts en Acadie était accompagnée de l'abbé Aubry, qui ne demeura à Port-Royal qu'un an au plus. (2) En 1610 seulement

(1) Leclercq, *Premier Etablissement de la Foy*, I, pp. 242 et 467.

(2) Mort du scorbut l'hiver suivant, d'après M. Rameau :— Repassé en France en 1605, d'après M. Sulte et le Père Roche-monteix.

il fut remplacé par l'abbé Jessé Fléché, qui le premier baptisa quelques sauvages. "La conversion des infidèles était une des visées principales que l'on se proposait dans ces entreprises, et le Roi stipulait toujours que l'on s'occuperait de cette œuvre" (1) dans les chartes ou commissions qu'il accordait aux compagnies.

En 1611, le service de Port-Royal et de la mission acadienne fut confié aux Jésuites, de par la volonté de Madame de Guercheville, principale bailleresse de fonds dans l'expédition de cette année. Les Pères Biard et Masse arrivèrent à Port-Royal au mois de juin ; ils furent très mal agréés de Biencourt. Madame de Guercheville, qui tenait pour les Jésuites, décida de fonder un nouvel établissement avec leur concours. En 1613, un vaisseau commandé par M. de La Saussage vint prendre à Port-Royal les Pères Biard et Masse, et avec eux fit voile vers l'île des Monts Deserts, à l'entrée de la rivière Pentagouet, sur la côte acadienne, où fut fondée la colonie de Saint-Sauveur. Celle-ci était à peine ébauchée quelques mois plus tard, que les Anglais de la Virginie, qui prenaient ombrage des établissements français en Acadie, la détruisirent de fond en comble, et amenant prisonniers les colons et les missionnaires, traités en forbans par eux les véritables forbans. Port-Royal fut aussi peu après attaqué par les Anglais et en partie ruinée, mais plus heureux que Saint-Sauveur, ce poste se maintint.

Telle est, très sommairement esquissée, l'histoire civile et religieuse de l'Acadie jusqu'à l'arrivée des Récollets à Port-Royal en 1619.

Les avantages qu'offraient la traite des pelleteries et la pêche de la morue avaient dès longtemps suscité en France des compagnies pour ce trafic et cette industrie ; ces compagnies envoyaient assez régulière-

---

(1) Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I, p. 47.

ment des navires sur les côtes de l'Acadie. Ce fut l'occasion providentielle pour les Récollets d'y passer.

“Nos anciens Pères Récollets de la Province d'Aquitaine, écrit Leclercq, à qui Messieurs de la compagnie (des cent-Associés) s'estoient premièrement adressez en 1615, pour donner des ouvriers Evangéliques au Canada, ayant trouvé differens obstacles, comme nous avons dit, ne perdirent pas pour cela la bonne volonté & le désir qu'ils avoient de prendre part aux travaux Apostoliques des Récollets de la Province de Paris. Ils en trouvèrent une occasion assez favorable par les associations qui furent faites à Bordeaux en 1619, l'une pour la pesche sédentaire et l'autre pour le commerce des pelleteries.

“Messieurs de la compagnie avoient traité avec le Roy pour tout le Continent depuis l'entrée de la Baye de Saint-Laurent, Nord & Sud, jusqu'au fond du païs. L'Acadie est une vaste Province contenant plusieurs nations différentes des Sauvages; ce païs est toujours réservé & n'estoit point compris dans le traité. Il n'est pas de mon sujet d'ajouter icy toutes les circonstances de ces deux petites compagnies, qui furent formez à Bordeaux, d'autant qu'il n'y eut rien de considérable, n'estant que de simples associations de Marchands mêlez de Catholiques & d'Huguenots. Nos Pères d'Aquitaine ne négligèrent pas les occasions qui se presentoient. Ces Messieurs demandoient trois Prestres & un Frère, avec promesse de les entretenir autant de temps que dureroit leur société. Ils y allèrent donc & s'y établirent par manière de Mission sédentaire.” (1)

D'après M. Rameau il serait passé successivement en Acadie six Récollets, de 1619 à 1624. (2) Les noms de quatre d'entre eux nous sont connus. Ce sont les

(1) *Premier Etablissement de la Foy*, I, p. 239.

(2) 3 en 1619, 3 en 1624. *Une Colonie féodale*, I, p. 74.

Pères Sébastien, Jacques de la Foyer, Louis Fontiner et Jardon. (1)

L'un des trois religieux arrivés en Acadie en 1619 demeura à Port-Royal, les deux autres dirigèrent leurs pas, l'un vers la Rivière Saint-Jean à 15 lieues au nord de Port-Royal, l'autre, beaucoup plus loin, à l'île Miscou, sur la côte Gaspésienne, non loin de la Baie des Chaleurs. Leur mission principale était à la Rivière Saint-Jean. (2) A Miscou la pêche sédentaire était établie cette année même 1619.

“Ces moines, écrit M. Rameau, reprenaient ainsi ça et là l'œuvre interrompue de Poutrincourt et des Pères Jésuites dans l'apostolat des indigènes ; mais ils eurent aussi cette utilité, de tenir rattachés à la civilisation les Français dispersés dans ces solitudes ; ils purent aussi régulariser quelques fois les unions grossières contractées entre les Français et les squaws ; plusieurs des compagnons de Biencourt et de Latour avaient eu en effet des enfants dans ce libertinage ; Latour lui-même eut ainsi vers 1626 une fille nommée Jeanne, et son mariage fut un de ceux que consacrèrent les Récollets, car il paraît, par un acte authentique, que Jeanne de Latour fut légitimée.” (3)

C'est à peu près tout ce que nous savons des travaux des Récollets d'Aquitaine en Acadie de 1619 à 1628. C'est peu de chose. Par Wadding, par Sixte Le Tac et par Leclercq nous savons encore que l'un des missionnaires, le Père Sébastien, mourut de misère et de faim, en se rendant de Miscou à la Rivière Saint-Jean, en l'année 1623.

“Le Reverend Pere Sebastien y travaillait (en Aca-

---

(1) Wadding, *Annales Minorum*, tomus XXV, anno 1619, p. 346. Le Père Sébastien y est appelé Sébastianus *Miscovia*, probablement de sa mission de Miscou.

(2) Leclercq, *Premier Etablissement*, I, p. 242.

(3) *Une Colonie féodale en Amérique*, I, p. 74.

die) depuis trois ans, lorsqu'en 1623 nous apprîmes à Québec la nouvelle de sa mort par deux sauvages ; ce bon Religieux estoit parti de Miscou pour se rendre à la rivière de Saint-Jean, on estoit établie la Mission principale des Récollets de sa Province. Il fut accablé de misères et de fatigues en traversant les bois, & cette grande étendue de fais qu'il y a entre Miscou et le Fort-Royal ; en sorte qu'il y mourut de faim, après avoir saintement exercé le Ministère Apostolique pour la conversion des Infidèles ; comme il avoit rendu visite à nos Pères de Québec avec lesquels il avoit hiberné, nos Religieux qui le considéroient par estime & par affection, comme un membre de nostre Mission luy rendirent au Couvent de Nostre-Dame des Anges les suffrages accoutumez." (1)

Le récollet Sixte Le Tac, qui appelle ce religieux le Père Bernardin, (2) raconte de façon différente sa tragique aventure. Le missionnaire aurait quitté Miscou dans l'hiver de 1623 avec un parti de sauvages pour la chasse, afin de les instruire chemin faisant. Or "les neiges se trouvant trop basses & trop molles, ils ne furent chasser, ce qui fit que le Père & la plupart de ceux qui l'avoient mené, n'ayant rien à manger, ils moururent de faim." Le père Sixte Le Tac ajoute les détails suivants sur ce récollet : "Il y avoit 3 ans que ce Religieux étoit à faire la mission parmi les Sauvages de la Cadie, dont il possédoit fort bien la langue, & qu'il instruisoit avec contentement, comme il manda l'année auparavant aux PP. Récol-

---

(1) Leclercq, *Premier Etablissement*, I, p. 242. — Wadding, *Annales Minorum*, tome XXV, *loc. cit.*

(2) *Hist. Chron.*, 119. Il y a mieux encore. Leclercq, qui de son *Premier Etablissement de la Foy* le nomme Sébastien, dans sa *Nouvelle Relation*, p. 264, l'appelle Bernardin. Pour tout concilier certains auteurs ont fait de ce religieux le Père Sébastien Bernardin ! Mgr Tanguay, dans son *Répertoire du clergé*, le mentionne sous le nom de Sébastien, d'après le *Premier Etablissement* qu'il cite.

lects de Québec en se plaignant de certains Basques qui venoient faire traite sans congé à la coste de l'Acadie & qui donnoient de mechantes impressions des François aux Sauvages de ces costes." (1)

M. Rameau écrit qu'"en 1624, trois autres Récollets (en plus de ceux arrivés en 1619) furent débarqués en Acadie; ils parcoururent tout le Nouveau-Brunswick et parvinrent ainsi, en voyageant à pied, de tribu en tribu et de forêt en forêt, jusqu'à la colonie de Québec, sur le Saint-Laurent." (2)

La dernière partie de cette assertion s'accorde, sauf peut-être pour l'année du voyage, avec la chronique de Wadding, d'après laquelle les Récollets d'Aquitaine ayant quitté l'Acadie en 1623, en conséquence de la dissolution de la compagnie des Marchands, trois d'entre eux se seraient retirés à Québec. (3)

D'après Leclercq, (1) ce n'aurait été qu'en 1628, et pour une cause tout autre, que les Récollets auraient quitté leurs missions d'Acadie, savoir, l'occupation de l'Acadie par les Anglais, après une série d'attaques injustifiables — la paix régnant entre l'Angleterre et la France — qui eurent pour effet de réunir tous les postes français du littoral, de disperser les habitants parmi les sauvages, et de faire tomber Port-Royal lui-même aux mains des Anglais en 1628. L'année suivante, le Canada tombait également en leur pouvoir,

(1) *Une colonie féodale*, I, p. 74. — M. Rameau écrit (*Ibid*, II, p. 321) : "Le séjour des Récollets en 1619, p. 74, et *Le voyage du Sieur de Krainguille en France*, p. 75 et 76, vol. Ier ont été cités sur des notes recueillies par moi, alors que M. Ferland faisait son cours d'histoire à l'université Laval de Québec. Aujourd'hui, je ne puis en retrouver trace dans cette histoire publiée en volume; mais je certifie que ces faits ont été imprimés alors que le cours de M. Ferland se publiait dans les journaux."

(2) "Dissoluta anno M D C XXIII. Mercatorum societate, iidem recollecti ab Acadia recesserunt: at tres alii sodales superstites apostolicum ministerium consummarunt cum ceteris provincia. S. Dionysii in Quebeco aliisque locis Novæ Gallie." Wadding, *Annales Minorum*, tome XXV, *loc. cit.*

(3) *Premier Etablissement*, I, p. 466.

et les Récollets de Québec étaient eux aussi forcés de quitter le pays. Ils n'y purent revenir qu'en 1670. Leurs confrères d'Aquitaine, plus heureux, purent reprendre leurs travaux en Acadie en 1630, avant même que le traité de Saint-Germain-en-Laye n'eût rendu le Canada à la France en 1732, et reconnu l'Acadie comme possession française.

“Nos Reverends Peres Récollets de la Province d'Aquitaine, écrit Leclercq, qui depuis 1619 avoient donné tant de preuves de leur zèle pour l'établissement de la foy dans l'Acadie, en avaient été chassés par les Anglois dès l'année 1628, mais ils furent plus heureux que nos Pères de Paris, pour menager leur retour dans leurs anciennes Missions, après que le Roy fut rentrée en possession du Canada, & que l'on eut réglé entre les deux couronnes les limites de l'Acadie. Car comme ces Reverends Peres ne trouverent personne en concours avec eux, & que d'ailleurs il ne fut pas nécessaire de venir en Cour, & de remuer des machines aussi difficiles que celles de Messieurs de la Grande Compagnie (1) Messieurs les Associez de l'Acadie prévinrent ces Reverends Peres & se souvenans des bons offices qu'ils en avoient reçues pour l'établissement du spirituel, sans se mêler de leurs autres affaires, ils eurent recours à leurs anciens Missionnaires. Nos Pères y passerent donc en 1633, & s'y sont depuis signalez par le merite de leurs travaux & de leur zèle à l'égard des François & des Sauvages autant de temps que les affaires des premiers furent en état de soutenir leurs entreprises, & que l'esprit de paix régna parmi ces Messieurs; je ne ferai pas le detail de leurs Missions, renvoyant le Lecteur à la relation naturelle & toute simple, que les Pères de la même Province ont donnée au Public.” (2)

(1) *Premier Etablissement*, I, p. 466.

(2) *Des Cent-Associés ou de la Nouvelle-France, fondée en 1627 pour remplacer la compagnie des Marchands.*

Leclercq ne fait-il pas ici erreur quant à l'époque du retour des Récollets en Acadie ? Il écrivait en 1690, soixante ans après les faits qu'il raconte, et je crois — sauf correction — qu'il se méprend sur les circonstances, et par suite sur la date du retour des Récollets. Nous verrons bientôt que précisément en 1633 eut lieu le retour des Récollets non en Acadie, mais d'Acadie en France.

Champlain a consigné par le détail les circonstances du retour des Récollets en Acadie, qu'il fixe à l'année 1630.

“Les sieurs Directeurs (de la Compagnie des Cent-Associés) font esquiper (en 1630) deux vaisseaux pour le Cap Breton, & secourir ceux qui y estoient habituez, & deux autres qui furent accommodez à Bordeaux, pour aller faire une habitation en Acadie, où estoit le fils de la Tour . . . . . Le sieur Tuset fait faire l'esquipage de ceux de Bordeaux l'an 1630, chargez de commoditez necessaires, pour aller faire une habitation à la coste d'Acadie, où il met des ouvriers & artisans avec trois Religieux de l'ordre des Pères Récollets, le tout sous la conduite du Capitaine Marot de Saint Jean de Lus, se mettent en mer pour avec la grace de Dieu parfaire leur voyage, ayant esté contrariéz de mauvais temps à leur traverse près de trois mois, ils arrivent à un lieu qui s'appelle le Cap de Sable, sous la hauteur de 44 degrez où ils trouverent le fils de la tour & quelques autres volontaires Francois qui estoient avec luy, auquel le dit Marot donna des lettres du sieur Tuset, par lesquelles l'on mandoit au dit de la Tour, de se maintenir toujours dans le service du Roy, & de n'adherer ny descendre aux volontez de l'Anglois, comme plusieurs meschans Francois avoient fait, lesquels se ruynoient d'honneur & de reputation d'avoir deservy sa Majesté ce qui ne se pouvoit esperer de luy, estant toujours maintenu jusqu'à présent, & que pour cet effect il luy

envoyoit des vivres, rafraichissement, armes & hommes pour l'assister, & faire édifier une habitation au lieu qu'il jugeroit le plus commode, & plusieurs autres discours tendant à ce sujet. . . .

"Ayant lus ces lettres, & la reception faicte avec le contentement qu'un chacun pouvoit desirer, & principalement les Peres Recollets de se voir au lieu qu'ils avoient souhaitté, tant pour remettre les Francois au droit chemin de la crainte de Dieu, qui avoient esté plusieurs années sans avoir esté confessez, ny recüe le S. Sacrement, que pour l'esperance qu'ils se permettoient de faire quelques progresz envers la conversion de ces pauvres infideles, qui sont errans le long des costes, menant une vie misérable, telle que je l'ay représentée cy dessus." (1)

La Tour fils s'était donc maintenu en Acadie durant l'occupation anglaise, en se retranchant avec quelques hommes de bonne volonté au Cap Sable. La position ne pouvait être longtemps tenable, et les secours de Bordeaux arrivaient bien à point. Il était à prévoir que les Anglais de Port-Royal feraient leur possible pour déloger les Français du Cap Sable, et, comme le dit Champlain, "il ne faut pas négliger de se loger fortement, aussi bien en temps de paix, que de guerre, pour se maintenir aux accidents qui peuvent arriver, c'est ce que je conseille à tous entrepreneurs de rechercher lieu pour dormir en seureté." (2)

Dans un conseil tenu entre La Tour, le capitaine Marot et les Récollets, il fut en conséquence résolu d'aller faire l'habitation projetée à la Rivière Saint-Jean et de s'y fortifier. (3)

Il fallait des nouveaux hommes et bien des choses pour accomplir ce dessein. Un des navires de Marot

(1) *Oeuvres*, Edition Laverdière, VI, p. 313.

(2) *Ibid.*, p. 316.

(3) *Oeuvres de Champlain*, Ed. Laverdière, VI, 316.

fut immédiatement renvoyé à Bordeaux pour intéresser la Compagnie à cette affaire. Le navire portait des lettres de La Tour et des Récollets aux directeurs de la Compagnie. (1)

L'année suivante 1631, les associés de la Compagnie "reconnoissant ce qu'estoit necessaire sur ce que leur mandoit le dit sieur de la Tour, r'equipperent le mesme vaisseau au mois d'Octobre dernier, monstrant par leur diligence qu'ils n'oublient rien de ce qui est nécessaire pour le peuplement & conservation de ces lieux, où ils ont envoyé quantité d'artisans & des Religieux Recollets . . . ." (2)

L'histoire des Récollets d'Aquitaine s'arrête ici, brusquement interrompue par le cardinal Richelieu. Voici les faits.

Le traité de Saint-Germain reconnu en 1632, nous le savons, l'Acadie comme possession française. Les Anglais durent déguerpir, et Port-Royal fut remis au commandant de Razilly. Ce fut l'un des effets du traité. Il en eut un autre, la formation d'une compagnie de commerce et de colonisation "afin de restaurer et développer les établissements de l'Acadie," compagnie patronnée par Richelieu lui-même. Or voici les instructions qui furent données à M. de Razilly chef de la nouvelle compagnie, par Richelieu, ministre de Louis XIII :

"Le sieur de Razilly va recevoir des mains des Anglais la côte d'Acadie et notamment Port-Royal, pour y établir la compagnie formée par ordre de Sa Majesté pour le dit pays, et ceci au compte et aux frais de la dite compagnie, à charge par le Roy de fournir le vaisseau *l'Espérance de Dieu*, tout armé, plus 10,000 livres comptant, sans qu'il puisse en coûter autre chose au Roy. *Il y passera trois Capucins* et le nombre

(1) *Ibid.*, p. 317.

(2) *Ibid.*, p. 330.

d'hommes que la dite compagnie jugera à propos, avec victuailles et provisions nécessaires, et l'on renverra dans l'année suivante *l'Espérance de Dieu.*" (1)

Ainsi donc, de par le cardinal de Richelieu, les missions de l'Acadie étaient dévolues aux Capucins. Le cardinal ne savait-il pas que ces missions appartenaient, et depuis 1619 déjà, aux Récollets d'Aquitaine ? Il le savait, et si bien le savait-il et si arrêtée était sa résolution de leur enlever ces postes pour les confier aux Capucins que l'année suivante, exactement le 16 mars 1633, il faisait écrire au nom du roi à M. de la Tour "de faire conduire en France tous les missionnaires séculiers et réguliers qui pourraient être au Port-Royal, au Fort de la Tour & dans les autres habitations de l'Acadie, & de mettre en leur place les religieux Capucins, pour qu'ils fussent chargés seuls de l'administration spirituelle des Français." (2)

Cette lettre eut son plein effet. L'année suivante les Capucins avaient remplacé les Récollets d'Aquitaine en Acadie.

---

(1) Archives de la Marine. Cité par Rameau, *Une colonie féodale*. . . I, 77.

(2) Faillon, *Histoire de la Colonie française en Canada*, I, p. 280. L'auteur réfère aux archives des affaires étrangères, à Paris, vol. *Amérique*, fol. 100.

P. HUGOLIN, o. f. m'

---

## NOTES SUR LA FAMILLE DUGAS

---

Abraham Dugas, le premier de ce nom venu en Amérique, était parti de Toulouse en 1640 pour aller s'établir en Acadie. Ses ancêtres étaient originaires du Lyonnais. Leur nom primitif était *Coignet*. Au

dix-septième siècle, un membre de cette famille s'étant distingué par d'éminents services militaires fut créé chevalier de Saint-Louis, et reçut du roi un vaste domaine, appelé le domaine du Gas. Son écusson tel que le garde les Dugas de Lyon, était : de gueule avec au chef deux épées en sautoir et un cognassier en pointe.

Sa famille portait le nom de Coignet du Gas. Peu à peu elle abandonna son nom primitif et ne garda que celui de du Gas—qu'elle écrivit plus tard Du Gas et enfin Dugas. Dans les *Relations des Jésuites* on trouve le nom écrit du-Gas. Le cognassier sur le blason est resté en souvenir du premier nom.

Abraham Dugas était âgé de 22 ans lorsqu'il s'établit à Port-Royal, en Acadie. Il était armurier du roi. En 1647, il épousa à Port-Royal une acadienne du nom de Louise Doucet. De son mariage il eut plusieurs enfants ; nous connaissons les noms de six seulement : Claude, Abraham et Martin, Anne, Marie et Madeleine. Claude et Abraham sont les ancêtres de tous les Dugas de l'Acadie et de la province de Québec ; ils ont formé deux branches, la branche d'Abraham et la branche de Claude. Martin mourut célibataire. Anne épousa Charles Bourgeois à Port-Royal ; elle se trouve à être l'ancêtre maternelle du Dr Mignault, de Montréal, à la sixième génération. Madeleine épousa Germain Bourgeois, en 1682, à Port-Royal ; elle est l'ancêtre maternelle des Mirault et des Robichaud, de St-Jacques. Marie épousa à Port-Royal Charles Mélançon. Elle est l'ancêtre des familles Mélançon, de St-Jacques et de Montréal. — Il y eut plusieurs alliances entre les Mélançons et les Dugas de la branche de Claude.

En l'année 1755-56, lors de la grande dispersion des Acadiens, plusieurs Dugas de la branche de Claude furent déportés à Boston. Trois frères Joseph, Daniel et Blaise, fils de Claude Dugas et de Josette Mé-

lancon y furent exilés jusqu'à 1773. Blaise s'y maria et ne revint jamais au Canada. — Deux de ses fils, Firmin et Blaise s'établirent plus tard à St-Jacques de l'Achigan.— Une des filles de Blaise nommée Sara épousa à St-Jacques, Francis Foucher. Elle est l'aïeule du Rév. Père Foucher et de ses frères, qui par leur grand'mère appartenaient à la branche de Claude Dugas. Joseph et Daniel Dugas, frères de Blaise, se sont tous deux établis à St-Jacques. C'est là que sont tous leurs descendants, qui ensuite se sont disséminés dans les autres paroisses. Monseigneur Dugas, de Cohoes, ainsi que ses frères sont de la branche de Claude ainsi que M. le chanoine Dugas, de Joliette.

La branche d'Abraham n'a qu'une seule tige dans la province de Québec

Alexandre Dugas, arrière petit-fils d'Abraham II, parvint à échapper aux Anglais en se sauvant à travers les bois et après un voyage d'aventures, de fatigues et de misères à se rendre à Halifax et de là à Québec. En l'année 1765, il était établi dans la paroisse de St-Henri de Mascouche. C'est là qu'il est mort en 1789.— Il avait épousé une acadienne du nom de Josette Brossard, fille de J.-Bte Brossard et de Cécile Babin.— De son mariage il eut trois filles et deux garçons. L'aîné de ses fils nommé François, né en 1774 à Mascouche, épousa à St-Jacques de l'Achigan en 1803, Angélique Dupuis. Il est l'ancêtre de l'abbé G. Dugas, de l'abbé J. E. Dugas, ancien curé de Ste-Anne des Plaines; du Père T. Dugas curé de Bourbonnais, — des deux Jésuites, Napoléon et Jacques Dugas, et du juge Dugas de Joliette. Un des frères d'Alexandre Dugas nommé Charles, après avoir été longtemps navigateur entre Halifax et Québec, s'établit dans la province de Québec. Il est l'arrière grand-père du juge Dugas, de Dawson. (*L'Etoile du Nord*, 21 mars 1912.)

LES PRETRES NES A SAINT-JOSEPH DE LEVIS

---

1. Jean-Baptiste-François Grenet, né le 11 février 1701 du mariage de François Grenet et de Jeanne Samson. Ordonné prêtre le 14 avril 1726. Desservant de Charlesbourg. Curé de Berthier-en-bas. Curé de Saint-François de la Rivière-du-Sud. Curé de Saint-Thomas de Montmagny. Décédé dans cette paroisse le 30 octobre 1740. Inhumé dans le sanctuaire de son église.

2. Louis-Michel Guay, né le 20 octobre 1722 du mariage de Michel Guay et de Marguerite Grenet. Ordonné prêtre le 20 septembre 1749. Missionnaire à Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup (en haut). Curé de Sainte-Anne de la Pérade. Décédé dans cette paroisse le 19 juin 1785. Inhumé dans le chœur de l'église près de l'autel, du côté de l'Évangile.

3. Charles Bégin, né le 26 novembre 1757 du mariage de Charles Bégin et de Marthe Turgeon. Ordonné prêtre le 2 novembre 1788. Desservant de la Pointe-aux-Trembles. Curé de Saint-Constant. Curé de Saint-Vincent de Paul. Décédé dans cette paroisse le 1er juillet 1824.

4. Pierre Bourget, né le 13 août 1786 du mariage de Pierre Bourget, cultivateur, et de Thérèse Paradis. Ordonné prêtre le 4 juin 1814. Vicaire à Saint-Hyacinthe. Curé de Sorel. Curé de Châteauguay. Curé de Trois-Pistoles et de l'Isle-Verte. Curé de l'Islet. Décédé dans cette paroisse le 20 février 1833. Inhumé dans le chœur de son église, près de la fenêtre du côté de l'épître. Il était le frère aîné de Mgr Ignace Bourget.

5. Charles Bégin, né le 30 juin 1797 du mariage de François Bégin et d'Agathe Guay. Ordonné prêtre le 30 septembre 1821. Vicaire à Montréal. Curé de Caccouna et de la Rivière-du-Loup. Curé de Beauport. Curé de la Rivière-Ouelle. Décédé dans cette paroisse le 16 juin 1872.

6. Mgr Ignace Bourget, né le 30 octobre 1799 du mariage de Pierre Bourget, cultivateur, et de Thérèse Paradis. Ordonné prêtre le 30 novembre 1822. Secrétaire de Mgr Lartigue. Vicaire-général du diocèse de Montréal. Evêque de Telmesse, en Lycie, et coadjuteur de Montréal. Prend possession de son siège comme évêque de Montréal le 23 avril 1840. Assistant au trône pontifical et comte romain. Se démet de son évêché le 11 mai 1876. En juillet suivant, il est nommé archevêque titulaire de Martianopolis. Décédé au Sault-au-Récollet le 8 juin 1885. Inhumé dans les voutes de la cathédrale de Montréal.

7. Mgr Charles-Edouard Poiré, né le 4 août 1810 du mariage de Charles Poiré et de Théotiste Poiré. Ordonné prêtre à la Rivière-Rouge le 17 février 1833. Missionnaire à la Rivière-Rouge. Curé de Saint-Joseph de Lévis. Curé de Saint-Joseph de la Beauce. Curé de Deschambault. Curé de Saint-Anselme. Curé de Sainte-Anne de la Pocatière et supérieur du Collège. Camérier d'honneur de Léon XIII. Décédé à Sainte-Anne de la Pocatière le 15 décembre 1896.

8. Jean-Baptiste Thibault, né le 14 décembre 1810 du mariage de Jean-Baptiste Thibault et de Charlotte Carrier. Ordonné prêtre à la Rivière-Rouge le 8 septembre 1833. Missionnaire à la Rivière-Rouge. Curé de Saint-Louise, comté de l'Islet. Curé de Saint-Denis, comté de Kamouraska. Décédé dans cette paroisse le 4 avril 1879. Il était vicaire-général honoraire du diocèse de Saint-Boniface.

9. Michel Lemieux, né le 4 février 1811 du mariage de Michel Lemieux et d'Appolline Côté. Ordonné à Québec le 8 novembre 1835. Vicaire à Sainte-Anne d'Yamachiche. Vicaire à Saint-Roch des Aulnaies. Curé de la Pointe-du-Lac. Directeur du grand séminaire de Nicolet. Curé de Beaumont. Chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec. Décédé à Québec le 14 avril 1874.

10. Joseph Bourassa, né le 31 mai 1817, du mariage de Joseph Bourassa et d'Angèle Bégin. Ordonné prêtre à Québec le 14 avril 1844. Missionnaire à la Rivière-Rouge. Curé de Saint-Bernard, comté de Dorchester. Curé de Saint-Maxime de Scott. Décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 8 mai 1900.

11. Jean-Baptiste Drapeau, né le 12 septembre 1815 du mariage de Jean-Baptiste Drapeau et de Thérèse Dalairé. Ordonné à Montréal le 17 mai 1845. Vicaire à Sorel. Curé de la Longue-Pointe. Décédé dans cette paroisse le 24 janvier 1870.

12. François-Xavier Bégin, né le 20 juillet 1825, du mariage de François Bégin et de Lucie Bégin. Ordonné prêtre à Québec le 8 septembre 1849. Vicaire à la Malbaie. Curé de Lac Aylmer. Curé de Saint-Pacôme. Décédé dans cette paroisse le 11 novembre 1895.

13. Augustin Ladrière, né le 21 septembre 1826, du mariage de Joseph Ladrière et de Cécile Labrecque. Ordonné prêtre à Québec le 30 septembre 1849. Vicaire à Saint-Thomas. Vicaire à Lévis. Vicaire à Saint-Roch de Québec. Vicaire aux Eboulements. Curé de Saint-Fabien. Curé de l'Île Verte. Curé du Sacré-Cœur, comté de Rimouski. Décédé dans cette paroisse le 4 janvier 1884. Inhumé dans l'église de Notre-Dame de Lévis.

14. Etienne Bégin, né le 1er novembre 1829, du mariage de Etienne Bégin et de Emilie Dupont. Ordonné prêtre à Québec le 21 mai 1853. Vicaire aux Eboulements. Missionnaire des cantons de Forsyth et de Shenley. Décédé dans ce dernier endroit le 8 novembre 1857. Inhumé dans l'église de Notre-Dame de Lévis.

15. Joseph Lagueux, né le 18 octobre 1826, du mariage de Joseph Lagueux et de Angèle Samson. Ordonné prêtre à Québec le 17 juillet 1853. Vicaire à Beauport. Vicaire à Sainte-Claire. Curé de Sainte-Agnès. Curé de la Rivière-du-Loup (en bas). Curé de Saint-Jean Port-Joli. Décédé dans cette paroisse le 29 novembre 1888.

16. Jacques Côté, né le 5 avril 1329, du mariage de Benjamin Côté et de Suzanne Cantin. Ordonné prêtre à Saint-Romuald le 8 juin 1856. Vicaire à Rimouski. Vicaire à la Rivière-du-Loup (en bas). Curé de Saint-Antonin. Missionnaire de Kankakee, aux Illinois. Curé de l'église canadienne de Chicago. Curé d'Aurora. Décédé à Lévis le 1er mars 1911.

17. Honoré Lecours, né le 25 mars 1836, du mariage de Charles Lecours et de Louise Bégin. Ordonné prêtre à Québec le 24 septembre 1859. Assistant-secrétaire de l'archevêché de Québec. Décédé à l'Hôpital-Général de Québec le 8 juillet 1866. Inhumé dans le chœur de la basilique de Québec.

18. Mgr Louis-Nazaire Bégin, né le 10 janvier 1840, du mariage de Charles Bégin et de Luce Paradis. Ordonné prêtre à Rome le 10 juin 1865. Professeur à l'Université Laval. Evêque de Chicoutimi. Archevêque de Cyrène et coadjuteur du cardinal Taschereau. Archevêque de Québec.

19. Mgr Charles Guay né le 24 janvier 1845 du mariage de Charles Guay et de Françoise Michaud. Ordonné prêtre à Québec le 12 juin 1870. Vicaire à Sainte-Flavie. Vicaire à Rimouski. Curé de Notre-Dame du Sacré Cœur. Missionnaire de Ristigouche. Fondateur de l'Hospice Guay à Saint-Joseph de Lévis. Protonotaire apostolique ad instar.

20. Cléophas Demers né le 7 novembre 1847, du mariage de Edouard Demers et de Luce Lecours. Ordonné prêtre à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, le 4 mars 1872. Décédé curé de Somersworth, N. H., le 13 août 1906.

21. Louis-Philippe Beaulieu né le 27 décembre 1846 du mariage de Jean-Baptiste Beaulieu et de Luce Poiré. Ordonné prêtre à Notre-Dame de Lévis le 26 mai 1872. Professeur, directeur, puis vice-supérieur du collège de Lévis. Décédé au collège de Lévis le 16 septembre 1904.

22. George-Raphaël Fraser, né le 27 avril 1846 du mariage de Thomas Fraser et de Emélie-Rosalie Poiré, Ordonné prêtre à Notre-Dame de Lévis le 26 mai 1872. Professeur au Séminaire de Québec Vicaire à Notre-Dame de Lévis. Curé de Saint-Honoré de Shenley. Curé de Sainte-Anne de la Pocatière. Décédé dans cette dernière paroisse le 6 novembre 1908.

23. Joseph Dumas né le 19 décembre 1845, du mariage de Antoine Dumas et de Marie-Anne Bourget. Ordonné prêtre à Québec le 12 décembre 1873. Vicaire à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans. Vicaire à la Baie Saint-Paul. Curé de Saint-Siméon. Curé de Saint-Eloi. Curé des Eboulements. Curé de la Baie Saint-Paul. Retiré à Saint-Joseph de Lévis.

24. Louis-Alfred Boissinot né le 26 novembre 1851, du mariage de François Boissinot et de Hélène Pelletier. Ordonné prêtre à Québec le 22 mai 1880. Vicaire à Portneuf. Vicaire à Saint-Joseph de la Beauce. Vicaire à Somerset. Curé de Saint-Philippe de Néri. Curé de Saint-François de Montmaguy. Décédé à Québec le 26 avril 1899. Inhumé dans sa paroisse natale.

25. Joseph-Albert Beaulieu né le 18 février 1843 du mariage de Jean-Baptiste Beaulieu et de Luce Poiré. Ordonné prêtre à Québec le 17 septembre 1882. Décédé au collège de Lévis le 22 novembre 1897.

26. Philippe-Honoré Labrecque né le 4 juillet 1854 du mariage de André Labrecque et de Sara Lainé. Ordonné prêtre à Québec le 29 avril 1883. Vicaire à Saint-Sébastien. Vicaire à la Rivière-Ouelle. Vicaire à Lorette. Curé de Saint-Anselme de Chezzetcooke, diocèse d'Halifax. Décédé dans cette paroisse le 23 novembre 1906. Inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph de Lévis.

27. Ferdinand Bégin né le 10 avril 1846 du mariage de Charles Bégin et de Thérèse Couture. Ordonné prêtre à Québec le 19 mai 1883. Vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière. Assistant-procureur au collège de

**Sainte-Anne.** Curé de Saint-Eleuthère. Curé de Saint-Germain de Kamouraska.

28. Joseph-Cyrille Samson né le 10 avril 1865 du mariage de Cyrille Samson et de Philomène Guay. Ordonné prêtre le 26 mai 1888. Vicaire à Sainte-Louise. Professeur au collège de Lévis. Vicaire à Saint-Roch de Québec. Vicaire à Fall-River, E-U. Curé d'Armagh. Curé de Saint-Anselme de Dorchester.

29. Agésilas Lavallée né le 30 novembre 1860 du mariage de Joseph Lavallée et de Claire Mercier. Ordonné prêtre à Sherbrooke le 16 septembre 1888. Vicaire à Saint-Hyppolyte de Wotton. Décédé à Bienville le 11 mai 1889. Inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph de Lévis.

30. Alphonse-Edouard Bourassa, né le 31 août 1863 du mariage de François Bourassa et de Caroline Samson. Ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 23 juin 1889. Vicaire à Roberval. Professeur au collège de Lévis. Vicaire à Portneuf. Vicaire à Saint-Michel de Bellechasse. Curé de Saint-Léonard de Portneuf. Curé de Saint-Vallier. En repos à Saint-Joseph de Lévis.

31. Damase-Réal Guénard, né le 11 décembre 1847, du mariage de Dominique Guénard et de Marie Cayouette. Ordonné prêtre à Sioux-Falls, Dakota-Sud, le 22 février 1875. Curé de Sioux-City, Iowa. Curé de Turton, Dakota-Sud.

32. Joseph-Edgar Bourget né le 2 juillet 1866 du mariage de Charles Bourget, notaire, et de Angélique Guay. Ordonné à Berlin, Ontario, le 11 juillet 1897. Aumônier à Feehanville, Illinois. Vicaire à Notre-Dame de Chicago. Vicaire à Sainte-Rose de Kankakee. Curé d'Aurora. Curé d'Irwin.

33. Joseph-Alexandre-Maxime Brochu, né le 18 octobre 1877 du mariage de Alexandre Brochu, marchand, et de Rosalie Brulotte. Ordonné à Montréal le 20 décembre 1902. Vicaire au Saint-Nom de Jésus de Worcester, Massachusetts, Etats-Unis.

34. Joseph-Alfred Roy, né le 14 juillet 1868 du mariage de Alfred Roy et de Laetitia Robitaille. Clerc de Saint-Viateur. Ordonné prêtre à Montréal le 28 mai 1904. Professeur au séminaire de Joliette. Visiteur de la Congrégation des Clercs Viateurs.

35. Joseph-Georges Vien, né le 4 avril 1874 du mariage de Georges-Stanislas Vien, inspecteur d'écoles, et de Marie-Eugénie Martin. Ordonné prêtre à Chicago le 1<sup>er</sup> décembre 1904. Professeur à l'École Normale des Clercs de Saint Viateur, à Chicago.

36. Louis-Honoré Guay, né le 18 mai 1876 du mariage de Jean-Cyprien Guay et de Félicité Vien. Ordonné prêtre à Joliette le 29 juin 1906. Curé de Norton-Mills, Vermont, Etate-Unis.

37. Léon Vien, né le 2 mai 1880 du mariage de Georges-Stanislas Vien, inspecteur d'écoles, et de Marie-Eugénie Martin. Ordonné prêtre à Lévis le 17 mars 1907. Vicaire à Saint-François de la Beauce.

---

#### DATES CANADIENNES

---

1<sup>er</sup> mars 1834—A la Chambre d'Assemblée on adopte les 92 Résolutions après une longue discussion.

2 mars 1793—Arrivée au Canada des abbés Philippe-Jean-Louis Desjardins, Pierre Gazelle et Jean-André Rimbault, prêtres français forcés par la Révolution de chercher un refuge à l'étranger.

3 mars 1890—A l'Assomption, mort de l'honorable Louis Archambeault, ancien ministre de l'agriculture et de travaux publics de la province de Québec.

4 mars 1699—Le docteur Michel Sarrazin, médecin du roi à Québec, est nommé membre correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

5 mars 1863—Le Révérend docteur James-William Williams, principal du collège de Lennoxville, est élu évêque anglican de Québec.

6 mars 1866—Mort de M. l'abbé Louis Gingras, ancien supérieur du séminaire de Québec.

17 mars 1800—Fondation de Hull par Philémon Wright.

8 mars 1879—Le gouvernement de la province de Québec place un emprunt de \$3,000,000 sur le marché de New-York.

9 mars 1815—Proclamation à Québec de la paix entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

10 mars 1899—A Sainte-Scholastique, exécution de Sam Parslow et de Cordélia Viau pour le meurtre de Isidore Poirier.

11 mars 1873—Mort de M. l'abbé Charles-Honoré Laverdière.

12 mars 1672—On trace les premières rues de Montréal.

13 mars 1660—M. Heuri des Bernières est ordonné prêtre dans l'église paroissiale de Québec par Mgr de Laval. C'est la première ordination faite dans cette église.

14 mars 1867—Mort de M. William Price, chef de la maison Price, à l'âge de 78 ans.

15 mars 1657—A l'Hôtel-Dieu de Québec, mort de la Mère Marie-Françoise Giffard de St-Ignace, première religieuse canadienne, à l'âge de vingt-trois ans.

16 mars 1766—Mgr Briand, évêque de Québec, reçoit la consécration épiscopale dans la chapelle de Sainte-Marie de Merry, à Paris.

17 mars 1810—Le gouverneur Craig fait saisir le matériel du *Canadien* et arrêter son imprimeur, M. Lefrançois.

18 mars 1878—Inauguration du nouvel hôtel-de-ville de Montréal, rue Notre-Dame.

19 mars 1810 — MM. Pierre-Stanislas Bédard, Jean-Thom as Taschereau et François Blanchet sont arrêtés pour *pratiques traîtresses*.

20 mars 1688 — Le Père Jésuite P.-J.-M. Chaumonot célèbre ses noces d'or de prêtrise.

21 mars 1902 — A Hull, exécution de Stanislas Lacroix pour le meurtre de sa femme.

22 mars 1828 — Mort de l'honorable M. Louis de Salaberry, membre du Conseil législatif et surintendant du département des Sauvages. Il est le père du héros de Châteauguay.

23 mars 1665 — M. de Courcelles est nommé gouverneur de la Nouvelle-France.

24 mars 1865 — Incendie d'une partie du séminaire de Québec.

26 mars 1663 — Etablissement du séminaire de Québec.

27 mars 1905 — Mgr T.-Z. Racicot est proclamé évêque titulaire de Pogle et auxiliaire de l'archevêque de Montréal.

28 mars 1828 — M. Samuel Neilson, propriétaire de la *Gazette de Québec*, est arrêté pour avoir publié dans son journal des attaques contre le gouverneur Dalhousie.

29 mars 1632 — Restitution du Canada à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye.

30 mars 1644 — M. de Maisonneuve défait les Iroquois sur la Place d'Armes, à Montréal.

31 mars 1657 — L'église paroissiale de Québec est ouverte au culte. Elle est sous le patronage de l'Immaculée Conception.

---

## GLANURES CANADIENNES

---

M. l'abbé Nazaire Dubois, principal de l'École normale Jacques-Cartier, à Montréal, qui est un bibliophile

aussi tenace qu'avisé, a mis récemment la main sur un ouvrage dont il n'existe probablement pas un seul autre exemplaire en Amérique. C'est un livre en latin composé dans la Nouvelle-France au dix-septième siècle, par le Père Pierre Chastelain, Jésuite, missionnaire chez les Hurons.

Il porte pour titre : *Affectus Amantis Christum Jesum seu exercitium amoris erga Dominum Jesum pro tota hebdomada auctore P. Petro Chaetelain à Soc. Jesu Novæ apud Canadenses Franciæ incolâ. Parisiis apud Dionysium Bachet, viâ Jacobæâ. sub Solari. M. D. C. X L VIII cum approbatione et privilegio.*

Ce travail du Père Chastelain est resté inconnu du Père de Rochemonteix, de l'abbé Casgrain et même du Père Jones, qui n'en disent pas un seul mot.



M. l'abbé Dubois nous donne des détails très précis sur le Père Pierre Chastelain, l'auteur de cette rareté bibliographique.

“Le Père Pierre Chastelain, Jésuite et missionnaire au Canada, écrit il, naquit en France au commencement du dix-septième siècle, entra dans la Compagnie de Jésus et y fut ordonné prêtre. Le 11 juin 1636, il arriva à Québec où il ne séjourna que quelques jours. Dès le 1er juillet suivant, il se mettait en route avec le Père Garnier pour le pays des Hurons, et le 21 du même mois, les deux missionnaires, arrivés aux Trois-Rivières, prenaient place dans des canots de Hurons qui retournaient par l'Ottawa dans leur pays. Le Père Chastelain arriva dans la mission le 12 août. Il y trouva les Pères Jean de Brébeuf, François le Mercier, Pierre Pipart ; le lendemain, il y fut rejoint par le Père Garnier et un mois plus tard par le Père Isaac Jogues, deux futurs martyrs. C'est à Ihonatiria ou première Mission Saint-Joseph que les missionnaires étaient

alors établis. Le Père Chastelain y demeura jusqu'en juin 1638, date à laquelle cette mission fut abandonnée. Il se rendit à Ossosavé ou La Conception, mission que le Père de Brébeuf avait fondée le 9 juin de l'année précédente, et qui fut abandonnée à son tour dans l'automne de 1639. Le Père Chastelain se rendit alors à Teanaostaie ou seconde Mission Saint-Joseph avec le Père Jean de Brébeuf comme supérieur et unique compagnon. Il y passa l'hiver. Au printemps, il partit pour la bourgade Sainte-Marie où il séjourna sans interruption jusqu'en 1850. C'était une résidence centrale pour tous les missionnaires des Hurons et des nations voisines ; c'est de là qu'ils partaient pour leurs missions, c'est là qu'ils revenaient se retremper dans la vie commune. Le Père Chastelain remplit les fonctions de confesseur des domestiques et des Jésuites, puis d'admoniteur, de consultant et de préfet spirituel.

.....  
"Le Père Chastelain eut à diriger dans la voie spirituelle des martyrs comme Jean de Brebeuf, Charles Garnier, Isaac Jogues, Gabriel Lallemant, Antoine Daniel, des missionnaires comme Jérôme Lallemant, François Le Mercier, François Du Perron, Antoine Poncet, Joseph Chaumonot, Paul Ragueneau, Claude Pipart, Pierre Pipart, Charles Raymbault, Simon Le Moyne, René Ménard, François-Joseph Bressani, Léonard Garreau, Adrien Daran, Adrien Greslon, Jacques Bonin, dont quelques-uns occupèrent des postes importants dans leur ordre au Canada. Cela suppose une vertu peu commune, et une grande science spirituelle.

.....  
"En 1648, s'ouvrait cette longue série de catastrophes qui devaient conduire à l'anéantissement presque complet des Hurons sé tentaires. La résidence Sainte-Marie se trouva bientôt isolée au milieu d'un vaste pays dévasté par les cruels Iroquois. Les missionnaires mirent le feu à la mission Sainte-Marie le 15 mai 1649, et se

rendirent sur l'île Saint-Joseph où ils se construisirent un fort qui fut terminé en novembre de la même année. Le Père Chastelain était au nombre des émigrants. Ils passèrent l'hiver au milieu des privations sans nombre, prisonniers des Iroquois qui massacraient tous ceux qui s'aventuraient hors de l'île pour chasser ou renouveler leur provision de racines et de glands, car ils en étaient réduits à cette maigre pitance. On décida ceux des Hurons qui restaient d'aller chercher refuge sous les murs de Québec, et, le 10 juin 1650, la Huronie fut abandonnée pour toujours.

“Le trajet dura cinquante jours et, le 28 juillet suivant, arrivé à Québec, le Père Chastelain fut nommé Père spirituel de la maison de son Ordre et confesseur des Sœurs de l'Hôtel-Dieu (1651 à 1680). Ce dernier emploi, il le garda près de trente ans.

“Le Père Chastelain mourut très saintement et paisiblement le 15 août 1684.

“Pour la mansuétude de son caractère et l'exquise sérénité de son âme, dit l'abbé Casgrain, il rappelait le doux et aimable saint François de Salles.”

\*  
\* \*

Il y aura cent ans le 6 septembre 1914 naissait dans la petite paroisse de Saint-Antoine-sur-Richelieu, celui qui devait être sir Georges-Etienne Cartier.

Cartier a été l'une des grandes figures de notre histoire.

Un comité vient de se former à Montréal pour lui élever une statue sur le Mont-Royal. Ce projet rencontre partout le meilleur accueil. Ce monument serait inauguré le 6 septembre 1914, centième anniversaire de la naissance de Cartier.

\*  
\* \*

Nous avons déjà en français une vie de la Mère Marie-Rose, fondatrice de la Congrégation des Saints

Noms de Jésus et Marie, de Longueuil. On a fait beaucoup d'éloges de cet ouvrage lors de son apparition en 1895. Une Sœur de Jésus et Marie vient de publier, en anglais, une vie de la sainte fondatrice de son Institut. La préface en a été écrite par Mgr Edward J. O'Dea.

La livraison du 23 mars 1912 de *l'Avè Maria*, de Notre-Dame, Indiana, publie une appréciation très sympathique de l'édition anglaise de la vie de Mère Marie-Rose, qui est intitulée *Mother Marie-Rose, foundress and first Superior-General of the Sisters of Jesus and Mary, Longueuil, P. Q.*



Il convient que la mort de M. Eugène-Etienne Taché, sous-ministre des Terres, Forêts et Pêcheries de la province de Québec, soit notée dans ce *Bulletin* destiné à faire revivre nos gloires canadiennes-françaises. M. Taché est décédé à Québec le 13 mars. La postérité connaîtra mieux M. Taché que ses propres contemporains car il n'a cherché que l'ombre et l'oubli toute sa vie.

Nous devons aux plans de M. Taché le palais législatif, le manège militaire et le palais de justice de Québec.

M. Taché est l'auteur de la belle et patriotique devise : " Je me souviens " qui accompagne les armoiries de la province de Québec.

---

## RÉPONSES

LA SAINT-LOUIS SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS. (XVIII, I, p. 31).— " La fête Saint-Louis, le 25 août, était autrefois observée en France. Y a-t-il quelque mention dans l'histoire, que cette fête ait aussi été

observée en la Nouvelle France, sous le régime français ?”

Après avoir parcouru un certain nombre d'années des délibérations du Conseil Supérieur, je crois que l'on n'y siège jamais, le 25 août.

Dans un service de l'huissier Clesse de la Prévôté de Québec, le dimanche 23 août 1633, fait à la requête des Dames de l'Hôtel-Dieu poursuivant criée, vente et adjudication de la seigneurie de Maure saisie sur Thérèse Lalande de Gayon, veuve de François Aubert, comme tutrice de son fils Pierre-François, on voit l'huissier lui signifier que la quatrième et dernière enchère sera reçu “Mercredy prochain à cause de la fête Saint-Louis qui se trouve le Mardy”.

Cette remise de criée paraît prouver que cette fête était observée dans la Nouvelle-France, comme elle l'était en France, au moins en 1733.

PHILEAS GAGNON

M. DE LAMOTHE-CADILLAC A LA BASTILLE  
(XVIII, I, p. 32.) Pour quelle raison M. de Lamothe-Cadillac fut-il enfermé à la Bastille ?

Antoine Laumet, mieux connu ici sous les noms de Lamothe-Cadillac, fut démis de ses fonctions de gouverneur de la Louisiane, en 1717 ; et à son arrivée en France vers la fin de cette année-là, il fut enfermé à la Bastille, où il ne resta toutefois que peu de temps, car on l'en voit sortir le 6 février 1718.

Dans une étude sur Lamothe-Cadillac, publiée par T. St. Pierre, dans le *Detroit Journal* du 25 juillet 1911, à l'occasion des fêtes du deuxième centenaire de la fondation de Detroit par Cadillac, celui-ci écrit qu'il fut enfermé à la Bastille pour avoir contrecarré les plans du fameux Law, au sujet de ce qui est connu dans l'histoire sous le nom de “Mississipi Bubble.” D'autres

prétendent que c'était pour avoir fait du commerce à son compte, contrairement aux privilèges de Crozat, qui était le fermier général de la Louisiane à ce moment là. Cette dernière prétention serait bien conforme à ses mœurs ordinaires, car il fut souvent accusé d'avoir été âpre à la curée dans les postes qu'il avait occupé auparavant dans notre pays.

PHILÉAS GAGNON

---

## QUESTIONS

—Pourriez-vous me donner la liste de toutes les brochures qui ont été publiées en 1896 et après cette année sur la question des écoles du Manitoba, du Nord-Ouest, etc ? Le Nouveau-Brunswick a eu aussi sa question des écoles en 1872. Où trouverais-je les renseignements sur le cas du Nouveau-Brunswick ?

Nord-Ouest.

—Quel est ce pionnier de Montréal, nommé César Lédarius, dont parle M. Sulte dans son *Histoire des Canadiens-Français*, vol. III, p. 45 ?

XXX

—Du Calvet s'est-il marié en ce pays ? A-t-il eu des enfants ? Que sont-ils devenus ?

CUR.

—Trouverais-je quelque part une liste des ouvrages pédagogiques publiés dans la province de Québec.

PÉDAG.